



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TARN

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°81-2018-165

PUBLIÉ LE 13 NOVEMBRE 2018

# Sommaire

## Préfecture du Tarn

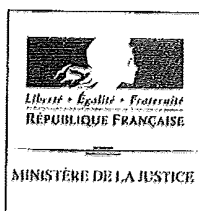
81-2018-11-08-002 - Délégation valant droit de signature du service pénitentiaire  
d'insertion et de probation du Tarn (3 pages)

Page 3

Préfecture du Tarn

81-2018-11-08-002

Délégation valant droit de signature du service  
pénitentiaire d'insertion et de probation du Tarn



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE  
DIRECTION INTERRÉGIONALE DE TOULOUSE  
SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION  
DU TARN

Téléphone : 05.81.27.52.24  
Télécopie : 05.81.27.52.23

### Délégation valant droit de signature

Je soussigné Laurent MAYNAUD, Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Tarn, en vertu de la Loi Pénitentiaire N° 2009-1436 du 24 novembre 2009, du décret N° 2010-884 du 27 juillet 2010 modifiant le Code de Procédure Pénale et relatif aux délégations de signature des Directeurs des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, donne délégation à

madame Joelle COLIN, chef des antennes de Castres et de Saint-Sulpice du SPIP du Tarn pour signer

toute modification horaire pour les placements sous surveillance électronique, semi-liberté, placements extérieurs et permissions de sortie.

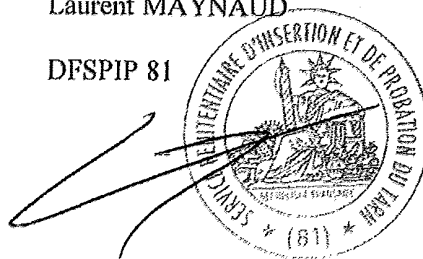
Fait à Albi, le 8 novembre 2018

*lu et approuvé  
le 07/11/2018*

*Joelle COLIN*  
Directrice d'Insertion et de Probation

Laurent MAYNAUD

DFSPIP 81



S.P.I.P. 81  
Clé Administrative - Bât D  
20, av Maréchal Joffre  
81000 ALBI



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE  
DIRECTION INTERRÉGIONALE DE TOULOUSE  
SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION  
DU TARN

Téléphone : 05.81.27.52.24

Télécopie : 05.81.27.52.23

### Délégation valant droit de signature

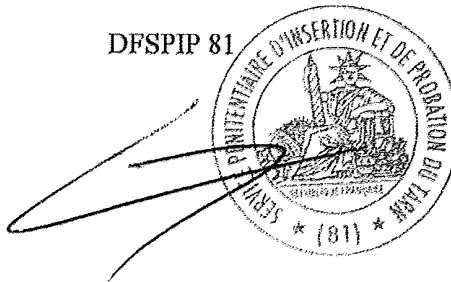
Je soussigné Laurent MAYNAUD, Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Tarn, en vertu de la Loi Pénitentiaire N° 2009-1436 du 24 novembre 2009, du décret N° 2010-884 du 27 juillet 2010 modifiant le Code de Procédure Pénale et relatif aux délégations de signature des Directeurs des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, donne délégation à

monsieur Patrick GOULESQUE, chef d'antenne d'Albi du SPIP du Tarn pour signer toute modification horaire pour les placements sous surveillance électronique, semi-liberté, placements extérieurs et permissions de sortie.

Fait à Albi, le 8 novembre 2018

Laurent MAYNAUD

DFSPIP 81



S.P.I.P. 81  
Cité Administrative - Bât D  
20, av Maréchal Joffre  
81000 ALBI



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE  
DIRECTION INTERRÉGIONALE DE TOULOUSE  
SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION  
DU TARN

Téléphone : 05.81.27.52.24  
Télécopie : 05.81.27.52.23

### Délégation valant droit de signature

Je soussigné Laurent MAYNAUD, Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Tarn, en vertu de la Loi Pénitentiaire N° 2009-1436 du 24 novembre 2009, du décret N° 2010-884 du 27 juillet 2010 modifiant le Code de Procédure Pénale et relatif aux délégations de signature des Directeurs des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, donne délégation à

madame Marie-Claude VANSON, adjointe au Directeur Fonctionnel du SPIP du Tarn pour signer

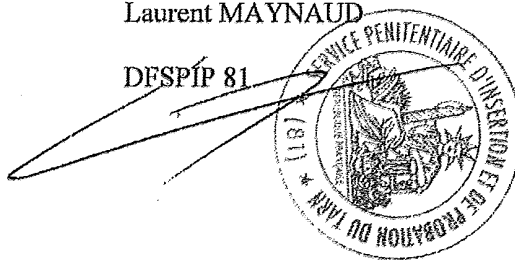
toute modification horaire pour les placements sous surveillance électronique, semi-liberté, placements extérieurs et permissions de sortie.

Toute convention ou protocole dans les domaines transversaux délégués.

Fait à Albi, le 8 novembre 2018

Laurent MAYNAUD

DFSPIP 81



S.P.I.P. 81  
Cité Administrative – Bât D  
20, av Maréchal Joffre  
81000 ALBI